

R É A L I S A T I O N S

NOS AINÉS À L'HONNEUR



Le traditionnel repas des séniors étant à nouveau annulé en raison des précautions sanitaires, nous avons distribué des colis gourmands à nos aînés de plus de 70 ans.

Ils étaient exactement 200 cette année. Les colis préparés par les élus de la commission des fêtes étaient composés de produits provenant principalement des commerçants de notre village : épicerie GM alimentation, supérette de la place du 8 mai, boulangerie Pinson. Pour le reste, le brie vient de Courtenay, et le plat cuisiné de chez Mikael, fidèle à notre marché.

Nous tenons à féliciter nos deux doyens : Mme DURAND-BALLOT 98 ans qui a reçu un bouquet de fleurs



préparé par « le Rivage » et M. GUYARD 94 ans qui a reçu une bouteille de champagne.

Merci à ceux qui auront 70 ans cette année et qui souhaiteront aussi recevoir un colis en janvier prochain de s'inscrire à la mairie.

COMMERCES & ARTISANS

Du nouveau !

Saluons l'arrivée de Carol COCHET qui reprend le salon de coiffure de Murielle. Ce nouveau salon appelé « C'Naturel » a pour numéro provisoire le 09.88.38.92.61. A noter que pour votre 1ère visite Carol vous offre un soin.

Triguères accueille par ailleurs un nouvel artisan spécialisé dans la création et l'entretien d'espaces verts : Frédéric DUQUENOY 06.66.22.28.81 et 09.88.39.70.81

Souhaitons leur un franc succès.

Quant à notre future boucherie-charcuterie, traiteur, les travaux d'aménagement suivent leur cours avec une réception prévue fin mars pour une ouverture en avril.

MAISONS FLEURIES

Concours

Cette année, 21 maisons concourraient. Le jury était composé de Mme Jacqueline THIRY gagnante 2020 et d'élus. Sur le podium on trouve :

1er : M. Frédéric CHAMPION
2ème : M. Michel PADOIS
3ème : Mme Marie-Claire CANDAU

Tous trois gagnent une invitation au restaurant d'un montant respectif de 50 €, 40 € et 40 €.

Les autres gagnants sont, dans l'ordre :

Mme Colette GIRAULT, M. Yves MANTEL, Mme Mauricette PETOUILLAT, Mme Ghislaine MOREAU, Mme France GRAILLAT, Mme Christine MOREAU, M. Jean-Jacques CAZAILLON, M. Roger RIFFLET, Mme Andrée CARNE, Mme Cécile ALVERGNAT, Mme Odette LECLERC, Mme Françoise VILLOIS, M. Claude BRICE, M. Michel de MEYER, M. Maurice PRIOL, Mme Christiane BERY, Mme Josette CHAMPION, M. Alain MORET.

Ces gagnants recevront un bon d'achat de 15 € à utiliser au « Rivage ».

En 2022, M. CHAMPION deviendra membre du jury et ne participera pas au concours.

BIBLIOTHÈQUE



Inauguration

L'inauguration le 16 octobre de la bibliothèque « HERVÉ BAZIN » s'est tenue en présence des enfants de l'écrivain et de nos sénateurs M. Jean-Pierre SUEUR et M. Hugues SAURY, de notre conseiller départemental M. Frédéric NÉRAUD ainsi que de notre Conseil Municipal des Jeunes.



Ce fut l'occasion de montrer au public les nouvelles installations et le matériel informatique offert par le département. Le corpus de ce nouveau lieu de culture et d'échanges comprend près de 3.000 livres dont un tiers nous est prêté par la bibliothèque d'Orléans.

Ouvertures :

Mercredi : 10h30 -12h / 14h:30-16h30
Samedi : 10h30 -12h

Ateliers : Le 1er mercredi de chaque mois

Au programme :

février : initiation à la magie.
mars : création d'une fresque géante sur le thème du printemps.
avril : atelier thématique de Pâques

Et pour les plus de 11 ans, ados et adultes, venez en février et mars résoudre une énigme policière virtuelle : « Qui a refroidi Lemaure ? ».

Sachez enfin qu'un ordinateur est à votre disposition aux heures d'ouverture, pour vos recherches et démarches administratives avec assistance si nécessaire.

INAUGURATION :

Le samedi 30 octobre, s'est tenue l'inauguration de la place Bernard CACHON, située à l'emplacement du parking de la mairie et du monument aux morts.

Il s'agissait de rendre hommage à une grande figure de notre village. Etaient présents : notre conseillère départementale Corinne MELZASSARD, des amis de la famille et de nombreux citoyens.

EPONA y a présenté une exposition sur Bernard CACHON et a distribué gratuitement un « hors série » le concernant.

Puis des écharpes et des médailles ont été remises aux personnes suivantes :

M. Michel RAIGNEAU, maire honoraire, l'or pour ses 35 ans d'élus et maire.
Mme Michèle TOUZELET, l'or pour 35 ans de services à la mairie.
Mme France GRAILLAT, le vermeil pour ses 30 ans d'élus et adjointe.
M. Michel TROJNAR, le vermeil pour ses 30 ans d'élus et adjoint.
M. Michel de MEYER, le vermeil pour ses 30 ans d'élus.

R É A L I S A T I O N S

CINÉMA : Il est à Triguères !

Le cinéma itinérant du VOX est venu à Triguères dans la salle polyvalente le 4 janvier avec deux séances : l'une, jeune public avec le film « Tous en scène 2 », l'autre, tous publics, avec « West Side Story » de Spielberg.

Le cinéma itinérant sera à Triguères chaque 1er mardi du mois et ceci jusqu'à mai inclus. (Tarif de 4 à 6,5 €).

Après une pause l'été où il laissera la place le 25 juin au « cinéma en plein air » gratuit car offert par la mairie, il reprendra chaque 1er mardi dès septembre inclus.

En février, le film projeté sera « Le Test » et en mars, il y aura deux séances jeune public et tous publics.

Les bénévoles de l'équipe cinéma, qui se donnent beaucoup de mal pour apporter le cinéma tout près de chez vous, vous attendent nombreux.

SERVICE CIVIQUE :

Depuis le 13 décembre, la commune accueille Mlle Tiffany Crossonneau qui effectue un service civique de 8 mois.

Tiffany aide à l'installation de la bibliothèque (identification numérique des livres) et participe aux activités proposées à la bibliothèque le mercredi.

Enfin Tiffany propose des activités aux enfants en garderie (le soir) et lors de la pause du midi. Nous lui souhaitons « Bienvenue ».

CMJ :

Le Conseil Municipal des Jeunes est dans l'action : Pour les plus jeunes d'entre eux, réalisation de décorations de Noël qui ont été vendues sur les marchés de Noël.

ÉCOLE :

Pour l'école, la mairie a acheté 5 capteurs de CO2 pour les classes et pour la garderie périscolaire, ceci afin de mieux lutter contre la Covid.

MARCHÉ :

Malgré les restrictions sanitaires, le marché de Noël a pu se tenir le mardi 21 décembre : plus de 20 commerçants, artisans et artistes étaient présents pour vous accueillir.

Vous étiez environ 250 visiteurs de Triguères et d'ailleurs.

Nous vous rappelons que le marché fonctionne tous les vendredis entre 16h00 et 20h00. avec des stands de « prêt à manger » bien pratiques un vendredi soir.

P R O J E T S

TRAVAUX :

Voirie

L'entretien des trottoirs avenue de la Gare continue avec la rénovation prochaine du tronçon qui, côté sud, démarre face à la mairie et va jusqu'au niveau de l'école. A l'identique de l'autre rive, les trottoirs seront refaits en bi-couche et les pieds des arbres enjolivés par des entourages ronds.

Réseau d'eau

La modernisation de notre réseau d'eau se poursuit : dès cette année les compteurs d'eau seront progressivement remplacés et équipés d'un système automatique de capteurs permettant d'effectuer les relevés sans vous déranger.

Numérotation des habitations

Une nouvelle tranche est lancée : elle concerne d'abord, en partie sud, les lieux-dits LES GRANDS MARTEAUX, LES PETITS MARTEAUX, LES GRANDS MOREAUX. Ensuite la numérotation s'étendra au LIVERNAIS (bas et haut).

Cimetière : informatisation

Afin de moderniser le suivi de notre cimetière, la commune va s'équiper prochainement du logiciel LOGICIM qui permettra d'en améliorer la gestion et d'anticiper les besoins.

ACCESSIBILITÉ

Commerces

En réponse aux récents accidents routiers qui ont touché ces commerces et à la manière de ce qui a été fait à Gros Moulin, l'accessibilité de nos trois commerces centraux va être revue.

Au-delà d'un accès adapté aux handicapés, ce trottoir sera élargi et sécurisé par des garde-corps. Les véhicules ne pouvant désormais plus s'arrêter là, deux nouvelles places de parking seront créées juste en face. L'ensemble, englobant la future boucherie, l'épicerie et le salon de coiffure, donnera à notre centre-village un cachet plus élégant. Coût 17500 € HT. Une demande de subventions à hauteur de 80% est en cours.

Mairie

Reporté depuis plusieurs années, le projet d'accessibilité handicapés de la mairie ne peut plus attendre. Nous souhaitons qu'il soit prêt pour les prochaines élections : Le projet comportera un « monte Personnes à Mobilité Réduite » et une entrée additionnelle, avec portes automatiques, sera créée à gauche de l'entrée actuelle, à l'emplacement d'une fenêtre.

Le projet s'élève à 36.500 € HT pris en charge à hauteur de 68% par des subventions de la DETR et du département.

Le saviez vous ?



SIRENE : La mairie remettra bientôt en fonction notre sirène. Elle sonnera le mercredi 2 mars prochain pour des essais.



CHAR DU COMICE AGRICOLE :

Afin de terminer la décoration de notre char, en vue du comice agricole du mois d'août, la mairie est à la recherche de bonnes volontés pour venir nous aider **en mars**.

Les ateliers se tiendront les mardis et jeudis de 18:00 à 20:00 à la mairie à l'emplacement de l'ancienne cantine dans la cour de la bibliothèque. Merci de vous faire connaître au secrétariat de la mairie au 02.38.94.00.23



SAPIN DE NOËL DU VILLAGE :

La mairie est à la recherche pour Noël 2022 d'un généreux donateur de sapin pour décorer la place du 8 mai. Il pourrait s'agir d'un arbre d'une taille d'environ 7 à 8 m, Merci d'avance.

A N O T E R



STERILISEZ VOS CHATS !

Les refuges et associations sont saturés par l'accueil de chatons et chats errants, très souvent en mauvaise santé. Une des raisons de ce mauvais état de santé est la consanguinité qui provoque des malformations internes ou externes et qui peuvent engendrer une mort prématurée. Pour les autres, ce sont des vies destinées à un avenir incertain.

Quelques chiffres alarmants : en 4 ans, un couple de chats peut engendrer jusqu'à 20.000 descendants, la première portée ayant lieu dès l'âge de 6 mois ! Et un seul chaton sur 12 trouvera un foyer, les autres proliférant dans la nature.

Ralentissez cette prolifération, enravez la misère animale, sauvez des vies : STERILISEZ VOS CHATS !

Le prix moyen d'une stérilisation est d'environ 45 € pour un chat et 115 € pour une chatte. Mais les prix diffèrent beaucoup d'un vétérinaire à l'autre.

A propos des déchets verts

La mairie vous rappelle que, par arrêté préfectoral, les feux de brûlage à l'air libre des déchets verts sont strictement interdits. Ils doivent donc être apportés en déchèterie.

Lorsqu'il s'agit de grandes quantités, il est possible de faire appel à une location de benne auprès de la 3CBO.

Pour y parvenir :

- Remplir une fiche de demande de location disponible sur le site internet de la 3CBO, soit en contactant le service collecte au 02.38.95.27.65
- A réception du document ou du coup de fil, un technicien de la 3CBO se déplace pour vérifier les conditions de dépose de la benne. Et le type et volume de déchets.
- Une convention est ensuite signée.
- Compter jusqu'à 15 jours pour recevoir la benne.

TARIFS :

Dépose/repose de la benne : forfait 150 €

Location 10 m3 = 5,0 €/jour

Location 20 m3 = 7,5 €/jour

Traitement des déchets verts : 40 € la tonne

MUTUELLE : Bon à savoir !!!

Un regroupement de plusieurs mairies au niveau national a pu négocier, auprès des « MUTUELLES DE FRANCE UNIES » un contrat santé aux conditions compétitives : ce contrat est ouvert non seulement aux élus et personnels de mairie MAIS AUSSI à tout citoyen qui le souhaite. N'hésitez pas à étudier cette offre dont les détails sont disponibles en mairie (02.38.94.00.23).

ANCIENS ÉLÈVES DE TRIGUERES

Le samedi 14 mai 2022 à partir de 12h00, les Anciens Elèves de Triguères et de la Gare de Chuelles se réuniront pour des retrouvailles gourmandes à la salle polyvalente de Triguères. Concocté par le chef Mikael Stévenard, le menu sera comme toujours très raffiné. Il sera servi dans une salle magnifiquement décorée.

Contacts :

Présidente / Mme Josette Noiville Alves / 06.70.51.25.66



ALLIANCE MUSICALE DE TRIGUERES

Lors de l'assemblée générale en janvier, 7 des 19 musiciens ont été honorés pour leur ancienneté à la société de musique de Triguères.

Médailles 2020 : Lucie VEAULIN 5ans, Raphaëlle BONNEAU 5ans, Jérôme GALERNAT 30ans, Joël PIAT 55ans.

Médailles 2021 : Patrick CANTOT 5ans, Séverine MAILLET 15ans, Carole MAILLET 40ans.

A noter que les médailles sont habituellement remises lors du repas de la sainte Cécile qui n'a pu avoir lieu, à deux reprises, en raison de la Covid.

AMITIES et LOISIRS de TRIGUERES vous informe

L'association reprend ses activités ! Pour des raisons d'assurance, merci à ceux qui sont intéressés de nous confirmer rapidement leur souhait de repartir avec nous.

Par ailleurs, si vous êtes tentés par l'activité GYM DOUCE, merci de contacter la présidente Mme Danielle BARRIERE au 02.38.94.00.27.

Enfin nous sommes à la recherche d'une personne bénévole familiarisée avec internet.

Dernière minute :

Le site internet du CONSEIL MUNICIPAL des jeunes est en ligne ! Il a été préparé par les aînés du Conseil sous la conduite de la maire des jeunes Pauline MASLÉ. Pour y accéder : aller sur le site de la mairie => onglet MAIRIE => sous-onglet CONSEIL MUNICIPAL => sous-onglet CMJ

Triguères en mouvement

Le petit journal de la mairie — n°5 — 2022

A LA UNE

2022 : Les vœux du maire et du conseil municipal

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En 2021, la pandémie nous a tous affectés et les animations habituelles menées par les associations ont, pour la plupart, été annulées. Grâce au concours dynamique du conseil municipal, la fête de la musique, le cinéma de plein air, le dîner du 13 juillet et le concours de pétanque ont néanmoins pu avoir lieu dans le strict respect de règles sanitaires maîtrisées. Peu de communes l'ont fait, en raison de la charge supplémentaire occasionnée, mais il était impensable de laisser notre village sans aucune manifestation dans un contexte de déprime générale. De même, nous n'avons pas pu célébrer la fin d'année avec le repas des aînés si attendu par certains mais en contrepartie, 200 colis ont été préparés et distribués par les élus référents.

Beaucoup de projets vont sortir de terre cette année : terrasse d'accessibilité handicapés sécurisée devant les trois commerces (boucherie, salon de coiffure, épicerie), création de deux places de parking côté boulangerie, entretien des trottoirs en face de la mairie jusqu'à la Poste. Et, si le budget nous le permet, nous aurons une vidéo-surveillance haute définition répartie sur 10 caméras. Quant à la boucherie, la pandémie en a ralenti l'étude et l'avancement des travaux mais ils seront terminés fin mars pour une ouverture début avril.

Si, prochainement, les conditions sanitaires nous le permettent, nous organiserons, comme prévu dans notre programme, une réunion publique afin d'échanger ensemble.

Le personnel de la mairie, le conseil municipal et moi-même vous adressons de tout cœur nos vœux les plus chaleureux, et vous souhaitons une excellente santé et une très belle année.

Une nouvelle page de notre histoire s'ouvre en 2022, écrivons la ensemble !

Travaux du pont sur la D162 TRIGUERES/MELLEROY : point de situation

La restauration du pont est dirigée par le département et non par la commune qui en subit les conséquences. C'est fin mai 2021 que la mairie en a été informée. Initialement les travaux devaient débuter fin août. Dès le départ, la mairie a exigé qu'une passerelle soit mise en place, ce qui n'était pas prévu.

A la vue de la passerelle flottante en cours d'installation, le maire a immédiatement alerté le département de ses craintes quant à la résistance aux crues de l'Ouanne et en a demandé le déplacement. Cette demande n'ayant pas eu de suite, nous en avons tous, malheureusement, constaté le résultat dès la première montée des eaux. Compte tenu de cela, la municipalité a pris la décision de construire, elle-même, un autre passage avec l'aide de M. Jean-Pierre RIGLET qui nous a gracieusement prêté une ancienne passerelle de 9,6m de long servant autrefois à la traversée des vaches. Les travaux ont été réalisés par des bénévoles et élus qui ont pu, grâce au « télescopique » de M. Didier BARRIERE, la mettre en place de manière sécurisée. A notre demande, les matériaux pour les garde-fous et habillages ont été financés par le département.

La municipalité comprend et regrette sincèrement les désagréments et préjudices causés aux commerçants et citoyens, mais n'en est pas responsable. Cependant elle a fait tout ce qui est en son pouvoir pour en minimiser l'impact et M. le maire suit l'évolution des travaux sans discontinuer. Aussi, si de nouvelles difficultés apparaissaient vous en seriez informés par voix officielle ! A ce jour, le département nous a assuré que la date de remise en service de fin mars 2022 sera respectée.